MARTRE DES PINS

15/08/2018 - LPO ISÈRE - Mammifères

COMMENT IDENTIFIER CETTE ESPÈCE ?

La martre des pins est de la taille d'un petit chat svelte. Elle mesure de 40 à 55 centimètres de long, plus 22 à 28 centimètres de queue pour un poids allant de 800 grammes à 2,5 kilogrammes. Elle se reconnaît à son pelage brun chocolat qui peut être plus ou moins clair selon les saisons. Sa truffe est de couleur noire ; on la différencie de la fouine par son allure moins massive et plus élancée, les oreilles plus grandes et pointues, mais surtout par sa bavette jaune orangée qui s'étend sur le poitrail, entre les pattes et le cou alors qu'elle est blanche chez la fouine.

RÉPARTITION DE L’ESPÈCE EN ISÈRE

Les plus grandes densités de martres se situe principalement dans la partie montagneuse du département, mais elle est présente dans l'ensemble de l'Isère, de l'Isle Crémieu au Trièves en passant par la plaine de Bièvre. Elle semble donc plus montagnarde que la fouine avec une moyenne altitudinale située à 900 mètres.

ÉCOLOGIE LOCALE

La martre des pins est plutôt inféodée aux milieux forestiers, qu'il s'agisse de conifères, de feuillus ou de forêts mixtes. Elle fréquente plusieurs gîtes dont la plupart se trouve à la cime des arbres, dans des cavités de troncs ou de vieux nids d'oiseaux ou d'écureuils. Mais elle peut fréquenter des secteurs plus rocheux, ou parfois des bâtiments en zone rurale.

La martre se nourrit essentiellement de petits mammifères, d'oiseaux, d'insectes, de fruits.

PHÉNOLOGIE – VARIATIONS LIÉES AUX SAISONS

La période d'accouplement se situe entre juin et août mais la mise bas ne se fera qu'en avril de l'année suivante. Le développement de l'embryon s'arrête et ne reprend que 220 à 240 jours après l'accouplement. La femelle va donner naissance à 3 petits en moyenne qui deviendront indépendants au bout de 6 mois.

Pendant la saison chaude, la marte niche dans les arbres. Néanmoins, pendant la période hivernale, elle gîte au sol dans des pierres ou sous la végétation (ronciers notamment).

ACTIONS FAVORABLES À L’ESPÈCE

Longtemps accusée d'être le prédateur du tétras lyre, la martre des pins n'est plus classée dans les espèces nuisibles, même si elle reste encore chassée.

Le rétablissements de bosquets, de haies ou de structures bocagères est nécessaire à la martre car elle à besoin de corridors arborés pour se déplacer d'un massif boisé à un autre. Des reboisements ponctuels ou la restauration de haies peuvent être réalisés pour préserver l'espèce.

COMMENTAIRE DE L'AUTEUR

Malgré les connaissances relativement approfondies sur cette espèce, cette fiche est perfectible, n’hésitez pas à en proposer vous-même des compléments ! Vous pouvez tout à fait reprendre des informations de cette fiche-ci. Merci.

LIENS

- **Fiche INPN de la martre des pins** *(https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/60658)* [1]